

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2015, Martine Martinel, rapporteure pour avis sur le budget de l'audiovisuel et des avances à l'audiovisuel public, a choisi de consacrer la partie thématique de son rapport à la société de service public Radio France.

Dans ce projet de rapport, Martine Martinel cite expressément Hervé Féron qui avait soulevé la question de la faible présence des femmes à l'antenne lors de l'audition en juin dernier de Mathieu Gallet, Président de Radio France, par la Commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale :

Par ailleurs, la rapporteure souhaite faire siens les propos tenus par Hervé Féron lors de l'audition de Mathieu Gallet par notre commission : *« toujours trop peu de femmes s'expriment encore à l'antenne (...). Le baromètre du CSA nous apprend qu'en 2013, la présence des femmes à l'antenne n'a été que de 37 %. Quant à la part des femmes expertes intervenant dans les émissions d'information, elle est inférieure à 20 %. Ainsi, l'année dernière, les invités des matinales de France Culture étaient, à 78 %, des hommes. Face à la sous-représentation féminine et suivant les recommandations du CSA, Radio France s'est engagé à ce que, d'ici la fin de l'année 2014, 30 % des invités des matinales soient des femmes. Ces chiffres, bien qu'encourageants, sont loin d'être suffisants quand on considère que les femmes représentent 52 % de la population et 49,6 % des auditeurs. »*